

Six raisons pour NE PAS ratifier l'accord global UE-Mexique

Nous, soussignés, organisations de la société civile, syndicats, en défense des droits humains, de l'environnement et du bien-être animal, adressons cette lettre aux dirigeants politiques du Mexique et de l'Union européenne (UE) pour leur demander de ne **pas ratifier l'accord de libre-échange "modernisé" entre l'Union européenne et le Mexique (ALE UE-Mexique)**. Le texte de l'accord a été négocié sans informer les citoyennes et citoyens, sans débat ni consultation publique, et a été finalisé en avril 2020, au milieu de l'une des pires crises sanitaires, sociales et économiques du monde, déclenchée par la pandémie de COVID19. Nous rappelons que l'ALE UE-Mexique est en vigueur depuis vingt ans et que, loin de tenir ses promesses, il n'a fait que générer de graves impacts sociaux, économiques et environnementaux, principalement au Mexique. L'accord "modernisé" ne fera qu'aggraver les problèmes de l'ALE UE-Mexique pour les raisons suivantes :

1 L'accord ne protège que les investisseurs étrangers et met en danger les politiques urgentes en faveur du climat, de l'environnement et des personnes

Le nouvel accord contient un nouveau chapitre sur les investissements qui vise à consolider le recours à l'arbitrage international en tant que mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États. Il est inquiétant de constater que le système de tribunaux d'investissement (SCI) proposé ne s'attaque pas aux pires aspects du mécanisme classique de règlement des différends entre investisseurs et États (ISDS). Cela signifie que les investisseurs de l'UE pourront poursuivre le Mexique (et vice versa) dans un système judiciaire parallèle qui privilégie leurs intérêts privés, tandis que les normes environnementales, sociales et d'intérêt général passent au second plan. Ces dernières années, un grand nombre de ces poursuites ont été intentées par des entreprises transnationales pour attaquer les mesures et la législation environnementales. Par exemple, en 2010-2013, l'entreprise transnationale espagnole Abengoa-COFIDES a poursuivi le Mexique après avoir refusé de se conformer aux réglementations environnementales, et a obtenu 48 millions de dollars de "compensation et de manque à gagner". Avec les récentes réformes mexicaines sur l'électricité et l'exploitation du lithium, confirmées par la Cour suprême de justice, certaines entreprises transnationales Européennes, dont Iberdrola, ont déjà menacé le Mexique de recourir au mécanisme ISDS. Plusieurs États européens ont également fait l'objet de poursuites de ce type, notamment pour avoir mis en oeuvre des politiques climatiques. Ainsi, le géant allemand de l'énergie RWE poursuit les Pays-Bas en raison de son projet d'éliminer progressivement le charbon d'ici à 2030. La signature de l'ALE entre l'UE et le Mexique entraînera une multiplication de ces poursuites des deux côtés de l'Atlantique, compromettant les budgets nationaux et retardant les changements nécessaires en faveur du climat, de l'environnement et du bien-être des personnes et des animaux.

2 L'accord permettra aux entreprises européennes de continuer à violer les droits humains au Mexique en toute impunité.

Les entreprises européennes ont une longue histoire de violation des droits humains et de l'environnement au Mexique avec une impunité presque totale, qui sera renforcée par l'ALE UE-Mexique modernisé, car il ne prévoit pas de mécanismes de régulation efficaces. Quelques exemples de ces violations manifestes : les abus tarifaires et la violation du droit d'accès à l'électricité, dans le cadre du contrôle monopolistique d'Iberdrola, Naturgy, Acciona Energía, Fistera ; la violation du droit d'accès à l'eau, et les tarifs arbitraires d'Agsal-Suez (aujourd'hui Veolia) à Coahuila, Veracruz, Mexico et Cancún. Dans le cas des entreprises d'embouteillage d'eau, il y a la dépossession et la dévastation que Bonafont/Danone laisse derrière elle dans la zone Cholulteca, où la résistance des Peuples Unis est criminalisée et réprimée. Le nouveau traité renforcera également l'impunité des entreprises européennes impliquées dans la construction de méga projets ayant de graves impacts socio-environnementaux sur le territoire, tels que le projet intégral de Morelos (PIM), les méga parcs éoliens, le corridor interocéanique dans l'isthme de Tehuantepec, ou le Train Maya, entre autres. Dans ces cas, soit le droit à la consultation préalable, libre, informée et culturellement appropriée et le consentement ou le refus ont été directement violés, soit leur mise en oeuvre, qui ne respecte pas les normes internationales, génère des divisions et des conflits majeurs entre les communautés. L'"accord de principe" de l'ALE UE-Mexique "modernisé" ne comporte pas de clauses contraignantes reflétant une quelconque volonté de la part de ces entreprises de respecter les droits humains, et ne permet pas aux personnes affectées de disposer de mécanismes efficaces d'accès à la justice, de réparation

et de non-répétition. La clause relative aux droits humains présente dans l'accord global UE-Mexique (contenue dans l'ALE UE-Mexique) n'a jamais été activée, malgré les propositions faites en ce sens par des organisations de la société civile et au sein même du Parlement européen.

3 L'accord ne permet pas de faire des progrès dans les droits des femmes et l'égalité des sexes.

Le projet modernisé d'ALE UE-Mexique renforce les modèles patriarcaux enracinés dans les entreprises mexicaine et européenne. Le traité ne prévoit aucun mécanisme pour mettre fin aux discriminations à l'encontre des femmes et des personnes LGBTIQ, et n'inclut pas de langage inclusif en matière de "genre". En ce sens, l'accord ne parle pas de la nécessité de moderniser et de remettre en question les rôles masculins et féminins et leurs différentes tâches sociales. En outre, les quelques clauses explicites sur les femmes qui existaient dans l'ancienne version du traité ont été supprimées, à savoir l'article 36 mentionnant les femmes à faible revenu et l'article 37 sur le rôle des femmes dans les processus de production. La promotion de l'égalité des chances n'est désormais mentionnée que lorsqu'il est fait référence aux normes de travail approuvées par l'OIT, sans mécanismes pouvant être contrôlés. Les différents chapitres du traité puniront doublement la majorité des femmes qui sont pauvres. En tant que travailleuses, paysannes ou entrepreneurs, elles risquent d'être évincées du marché par la concurrence inégale des entreprises européennes, notamment dans les secteurs du lait et de la viande. D'autre part, le chapitre sur les marchés publics ou le chapitre sur la protection de la propriété intellectuelle promeuvent un modèle économique qui nuit aux services publics tels que la santé ou l'accès à des médicaments abordables. La précarité prévisible provoquée par la reprimarisation du modèle économique ne fera que renforcer un modèle patriarcal qui augmentera les victimes déjà innombrables de violences sexistes.

4 L'accord mine l'agriculture paysanne et érode la souveraineté alimentaire.

Les accords de libre-échange tels que l'ALE UE-Mexique sont directement liés au système agro-industriel mondial, qui a un impact dévastateur sur le droit à l'agriculture et au commerce indépendants, le droit à l'alimentation et à la santé, tout en étant l'une des principales causes de la crise climatique. Dans ce contexte, se verront renforcer l'attaque contre l'agriculture paysanne par la privatisation et l'accaparement des terres, l'expulsion des populations, le déclenchement de la migration, tout en subventionnant les monocultures agro-exportatrices hautement dépendantes des OGM, des agro-toxiques, de l'énergie, de l'eau et d'un travail quasi esclave, et les méga fermes qui ont été à l'origine de pandémies telles que la grippe A/H1N1. L'ALE UE-Mexique bénéficie à l'agro-industrie mexicaine et européenne. Actuellement, les entreprises transnationales allemandes telles que Bayer-Monsanto continuent d'importer des OGM et des agro-toxiques comme le glyphosate. Ce faisant, elles reproduisent les atteintes à la santé qui touchent 99 % des personnes en France. D'autre part, l'Union Européenne fait pression sur le Mexique pour qu'il signe la version de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales de 1991 (UPOV 91). La simple acceptation de l'ensemble du système UPOV, dans toutes ses versions, légitime la privatisation des semences et constitue une attaque directe contre l'agriculture paysanne indépendante, c'est-à-dire contre le pilier de la souveraineté alimentaire. Les producteurs et productrices en Europe seront également touché/es par l'augmentation des importations en provenance du Mexique.

5 L'accord entrave la progression vers un système énergétique plus durable, décentralisé et démocratique

L'intégration d'un chapitre sur l'énergie dans l'ALE UE-Mexique vise à protéger la privatisation du secteur, qui a été consolidée par la réforme constitutionnelle de 2013 sur l'énergie. Cette privatisation a eu des impacts directs sur la population, comme l'augmentation des prix de l'électricité. Il a également consolidé le modèle des grands mégaprojets (tant en PPP qu'en initiative privée) pour la production d'électricité, entraînant la privatisation des terres communales, la répression et l'agression des populations touchées, les impacts environnementaux et la corruption. De nombreuses entreprises transnationales énergétiques européennes, et en particulier espagnoles, ont un grand intérêt pour le Mexique et sont les principaux promoteurs de ce traité. Parmi les entreprises qui investissent déjà

dans ce secteur, se trouvent Ibedrola, Naturgy et Acciona en Espagne, Enel en Italie et Engie en France.

6 La sous-traitance et les services publics en danger

L'ALE UE-Mexique "modernisé" ouvre pour la première fois les marchés publics mexicains aux entreprises européennes et vice versa. Cela signifie que les intérêts privés seront privilégiés par rapport à l'intérêt général, en partant du principe que ce qui est bon pour les investisseurs est bon pour les sociétés. Une telle hypothèse ignore l'effet des intérêts des entreprises sur la polarisation des revenus et des richesses, la détérioration de l'environnement et la dégradation sociale, ainsi que sur la marchandisation de la culture et de l'histoire. L'accord affecte également le développement des entreprises elles-mêmes, au détriment des micros et petits producteurs et au profit du grand capital transnational, tant européen que mexicain. Enfin, il porte atteinte aux pratiques sociales et solidaires bi-continentales, au profit du grand capital, qui n'a pas de drapeaux. Le développement, tant européen que mexicain, doit donner la priorité aux conditions et aspirations légitimes de leurs sociétés et non au profit.

En conclusion, nous rappelons que le Mexique est devenu l'un des principaux paradis industriels du monde, c'est-à-dire l'un des laboratoires les plus avancés en matière de libre-échange et de déréglementation. Il en résulte une dévastation économique, sociale et environnementale sans précédent, ainsi qu'une multiplicité de "zones de sacrifice" ou d'"enfers environnementaux", qui continuent de faire des milliers de victimes chaque année. Il ne faut pas oublier que nombre de ces entreprises sont aussi les principales responsables de décennies de privatisation et de pillage du secteur public en Europe, mettant en danger des droits fondamentaux tels que le droit au logement, le droit à l'alimentation, le droit à l'eau et le droit à l'énergie.

Nous considérons que l'ALE UE-Mexique est le triomphe du capital transnational européen et mexicain au détriment des conditions de vie des populations des deux côtés de l'Atlantique et de l'environnement.

Sur la base de ce qui précède, il est préoccupant que le contexte de la guerre en Ukraine soit utilisé comme excuse pour accélérer la ratification de l'accord, avec les graves implications que cela aurait sur les populations au Mexique et en Europe. Pour que l'avenir soit viable et durable, le modèle de politique commerciale du XXI^e siècle doit donner la priorité au bien-être des communautés, des populations et de l'environnement.

C'est pourquoi les organisations de la société civile européenne et mexicaine disent **NON à l'accord de commerce et d'investissement UE-Mexique !** Et nous demandons à nos dirigeants politiques de s'opposer à sa ratification.

Organisations signataires

1. Aitec, France
2. Alianza Sierra Madre A.C., Mexico
3. Alofa Tuvalu, France
4. alterNativa intercanvi amb pobles indígenes, Spain
5. Alternatiba, France
6. Aluna Minga e.V. , Germany
7. Amis de la Terre, France
8. Anders Handeln, Austria
9. Action non-violente COP21, France
10. Asamblea de Defensores del Territorio Maya Múuch' Xíinbal, Mexico
11. Asamblea de Pueblos Indígenas del Istmo en defensa de la tierra y el territorio, Mexico
12. Asociación por la Paz y los Derechos Humanos Taula per Mèxic, Spain
13. Asamblea de Solidaritat amb Mèxic, Spain
14. Associació Internacional de Solidaritat i Cooperació (SUDS), Spain
15. Association of Ethical Shareholders, Germany
16. Attac Austria, Austria
17. Attac España, Spain
18. Attac France, France
19. Ayotzinapa por los derechos humanos en Mexico, Sweden
20. Bizilur, Euskal Herria
21. BLOOM Association, France
22. Both ENDS, The Netherlands
23. Business & Human Rights Resource Centre, International
24. CADTM France, France
25. Caminando por la justicia Atitalaquia , Mexico
26. Campaña estatal No a los Tratados de Comercio e Inversión, Estado español
27. Campaña Catalunya No als TCI, Spain

28. Cátedra Jorge Alonso, Mexico
29. CCFD-Terre Solidaire, France
30. Centro de derechos humanos de los pueblos del Sur de Veracruz Bety Cariño A.C., Mexico
31. Centro de Estudios para el Cambio en el Campo Mexicano, Mexico
32. Centro de Promoción y Educación Profesional "Vasco de Quiroga", Mexico
33. Centro Fray Julian Garcés Derechos Humanos y Desarrollo Local A.C., Mexico
34. CETRI - Centre tricontinental, Belgium
35. CICrA Justicia Ambiental, Spain
36. CNCD-11.11.11, Belgium
37. Coalicion de Extrabajadoras y Trabajadoras de la Industria Electrónica Nacional (CETIEN), Mexico
38. Colectivo Azul, Mexico
39. Colectivo Comunitario de mejoramiento barrial de la Ciudad de México, Mexico
40. Colectivo por la Autonomía, México
41. Colectivo Raíz de Aguascalientes AC, Mexico
42. Colectivo Xa'aybej, Mexico
43. Collectif Alerte France Brésil / MD18 , France
44. Collectif Stop CETA-Mercosur, France
45. Comité de Derechos Humanos de la Sierra Norte de Veracruz, Mexico
46. Comite de solidaridad con los Pueblos Indigenas de las Americas (CSIA-Nitassinan), France
47. Comité pour l'abolition des dettes illegitimes (CADTM), International
48. Comité Pauvreté et Politique, France
49. Comunar AC, Mexico
50. Confederation Paysanne, France
51. Consejo Mexicano de Bienestar Social A.C., México
52. Consultoría Técnica Comunitaria, A. C., Mexico
53. Convocados por Lúdica, Argentina
54. CooperAccio, Spain
55. Coordinadora Socialista Revolucionaria (CSR), Mexico
56. CRID, France
57. Debt Observatory in Globalisation (ODG), Spain
58. DECA Equipo Pueblo AC , Mexico
59. Desmi, Mexico
60. Ecologistas en Acción, Spain
61. Ekologistak Martxan Euskal Herria, Euskal Herria
62. Emmaus International, France
63. Enginyeria sense Fronteres, Spain
64. Enlace, Comunicación y Capacitación A.C., Mexico
65. Entrepueblos-Entrepobles-Entrepobos-Herriarte, Spain
66. Espacio Estatal en Defensa del Maíz Nativo de Oaxaca, Mexico
67. ETC Group, International
68. ETCO, Mexico
69. Europe solidaire sans frontières (ESSF), France
70. European Coordination Via Campesina (ECVC), Europe
71. Fairwatch, Italy
72. FDCL - Forschungs- und Dokumentationszentrum Chile-Lateinamerika e.V., Germany
73. Feria del Dulce, Mexico
74. Fondation Copernic, France
75. Fondation Danielle Mitterrand, France
76. France Amérique Latine (FAL), France
77. France Nature Environnement, France
78. FSU, France
79. Fundacion Para el Desarrollo Integral Apaxco , Mexico
80. Gender Alliance for Development Centre, Albania
81. Gender and Development in Practice (GADIP), Sweden
82. Générations Futures, France
83. GRAIN, International
84. Grupo de Agricultura Orgánica de La Ciénega, Mexico
85. Grupo de Estudios Ambientales (GEA), Mexico
86. Ila e.V., Bonn, Germany
87. IM Swedish development partner, Sweden
88. Iniciativas para el Desarrollo de la Mujer Oaxaqueña (IDEMO), Mexico
89. Initiative Mexiko, Germany
90. Lafede.cat – Organitzacions per a la Justícia Global, Spain
91. Les Amis du Monde Diplomatique, France
92. Ligue des droits de l'Homme - LDH, France
93. Lurgatz Talde Feminista, Euskal Herria
94. Novact - Instituto Internacional para la Acción Noviolenta, Spain
95. Notre Maison Brûle, France
96. Observatori DESC, Spain
97. Observatorio de Multinacionales en América Latina (OMAL), Spain
98. Oficina Ecuémica por la Paz y la Justicia e.V., Germany
99. Organización Familia Pasta de Conchos, Mexico
100. Otros Mundos AC/Chiapas, Mexico
101. Partner Suedmexikos e.V., Germany
102. Peace Brigades International, Mexico
103. Permacultura ATTA, Spain
104. Plataforma América Latina mejor sin TLC, Regional
105. PowerShift , Germany
106. Proceso de articulación de la Sierra de Santa Marta , Mexico
107. Procesos Integrales para la Autogestión de los Pueblos, Mexico
108. Promotora por la Suspensión del Pago de la Deuda Pública (CADTM member), Mexico
109. Proyecto sobre Organización, Desarrollo, Educación e Investigación (PODER), Mexico
110. R3D: Red en Defensa de los Derechos Digitales, Mexico
111. REAS Euskadi, Spain
112. Red en Defensa del Maíz, Mexico
113. Red europea de Comités Oscar Romero (SICSAL-Europa), Belgium
114. Red Mayense de Guardianas y Guardianes de Semillas, Mexico

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>115. Reds - Red de solidaridad para la transformación social, Spain</p> <p>116. Seattle to Brussels Network (S2B), Europe</p> <p>117. SETEM Catalunya, Spain</p> <p>118. Solidarios de la Voz del Amate, Mexico</p> <p>119. STEILAS Sindikatua, Euskal Herria</p> <p>120. The Oakland Institute, United States</p> <p>121. Tierra y Libertad para Arauco - Wallmapu, France</p> <p>122. Transnational Institute (TNI), The Netherlands</p> <p>123. Un Salto de Vida, Mexico</p> <p>124. Union syndicale Solidaires, France</p> | <p>125. Unión de Comunidades Indígenas de la Zona Norte del Istmo de Tehuantepec , Mexico</p> <p>126. Unión de Organizaciones de la Sierra Juárez Oaxaca, S. C., Mexico</p> <p>127. Uno de Siete Migrando AC, Mexico</p> <p>128. UYOOL CHE AC, Mexico</p> <p>129. Védegylet Egyesület / Protect the Future Association, Hungary</p> <p>130. Women In Development Europe+ (WIDE+), Belgium</p> <p>131. ZEB Württemberg Lutheran Church/Stuttgart, Germany</p> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|